

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Fédération Française du Bâtiment et l'Association Valentin Haüy s'engagent pour une meilleure prise en compte des besoins d'accessibilité des aveugles et des malvoyants dans le cadre bâti.**

A l'occasion du premier salon européen de l'accessibilité Urbaccess les 19 et 20 janvier au CNIT de Paris-La Défense, Didier Ridoret, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et Gérard Colliot, président de l'Association Valentin Haüy (AVH) ont signé ce jour une convention relative au handicap visuel et à l'accessibilité de l'ensemble des constructions.

En effet, la FFB et l'AVH estiment nécessaire de favoriser l'adaptation des logements des personnes déficientes visuelles et également améliorer l'accessibilité sur le lieu de travail et dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

La FFB et l'AVH veulent conjointement favoriser une meilleure prise en compte de l'accès à tout pour tous et permettre de vivre dignement et en toute sécurité dans le bâti. C'est pourquoi, elles s'engagent sur trois domaines :

- La sensibilisation des entreprises au handicap visuel face aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leur autonomie, dans leurs déplacements ainsi qu'aux risques domestiques et à ceux créés par les chantiers en ville.
- L'émergence de bonnes pratiques pouvant porter sur l'adaptation des logements individuels ou collectifs, des ERP, des locaux de travail ou de mises en œuvre de points particuliers comme l'installation de chantiers sur la voie publique. Cet apport pourra se concentrer sur les besoins inhérents aux entreprises de bâtiment adhérentes à la FFB et plus largement dans le cadre de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle ou dans d'autres enceintes.
- L'adaptation et l'accessibilité du logement aux personnes aveugles et malvoyantes, accessibilité des ERP et des locaux de travail en explorant davantage les solutions techniques spécifiques au confort d'usage des personnes en situation de handicap visuel. Les deux réseaux pourront décider de proposer des actions de formation dédiées aux solutions pour le handicap visuel dans l'habitat à destination des entreprises du bâtiment.

En France, **65 000 personnes** sont aveugles et **1,2 million** est considéré comme « très malvoyante » (acuité visuelle inférieure à 4/10e).



Paris, le 19 janvier 2012

*« L'Association Valentin Haüy se félicite de la signature de cette convention avec la Fédération Française du Bâtiment, car les entreprises de la construction sont des acteurs incontournables de la mise en œuvre de l'accessibilité des lieux. En signant cette convention avec les constructeurs que représente la FFB, dans une démarche libre et volontaire, c'est une pierre active que nous posons, garante de l'accessibilité pour tous en 2015 ».*

Gérard Colliot, président de l'Association Valentin Haüy

*« Tout l'enjeu de cette convention avec l'Association Valentin Haüy est que le monde du bâtiment connaisse mieux les besoins des personnes déficientes visuelles pour savoir apporter les solutions utiles à leur vie quotidienne. C'est toute notre responsabilité d'entrepreneurs. Rendre accessible, construire accessible, bâtir pour un confort d'usage croissant et évolutif, protéger, c'est une fierté pour les entrepreneurs du bâtiment et leurs salariés. Et nous devons les encourager dans cette voie, aux côtés de nos amis architectes et maîtres d'ouvrages. »*

Didier Ridoret, président de la Fédération Française du Bâtiment

### **La FFB en quelques mots :**

La Fédération Française du Bâtiment, présidée par Didier RIDORET, représente 57.000 adhérents dont 42.000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 123 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1.123.000 salariés du Bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession.

La FFB a créé la marque « les Pros de l'accessibilité® ». Elle s'adresse à des professionnels compétents en matière d'amélioration de l'accessibilité des constructions. « Les Pros de l'accessibilité® » sont des artisans et entrepreneurs qui ont signé la charte « Bâtir avec l'environnement », qui sont qualifiés dans leur métier par Qualibat ou Qualifelec et qui ont prouvé leur connaissance de l'accessibilité, par l'expérience ou par la formation.

Pour plus d'informations : [www.ffbatiment.fr](http://www.ffbatiment.fr)

### **L'AVH en quelques mots :**

L'Association Valentin Haüy, créée en 1889, a été reconnue d'utilité publique en 1891. Son fondateur, Maurice de La Sizeranne, devenu aveugle à l'âge de 9 ans, avait pour ambition de soutenir les aveugles dans leur lutte pour l'accès à la culture et à la vie professionnelle.

L'AVH, à travers ses 110 comités et ses 3 500 bénévoles, poursuit l'objectif de son fondateur : lutter avec et pour les personnes déficientes visuelles pour la reconnaissance de leurs droits, leur participation à la vie sociale et professionnelle, le développement de leur autonomie au quotidien, leur information et l'information du grand public sur la réalité du handicap visuel, les moyens de sa prévention et la nécessité de toujours faire évoluer le regard que la société porte sur le handicap.

Avec ses "correspondants Accessibilité", l'Association Valentin Haüy est active auprès des Maîtres d'Ouvrages (publics et privés), des Maîtres d'œuvre (bureaux d'études, architectes), comme auprès de l'Etat, des Collectivités locales, et des Organisations professionnelles.

Pour plus d'informations : [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr)

### **Contacts presse :**

**FFB** : Anaik CUCHEVAL, 01 40 69 51 39, [cucheval@national.ffbatiment.fr](mailto:cucheval@national.ffbatiment.fr)

**AVH** : Gilles Cambon, 01 47 70 55 20, [g.cambon@avh.asso.fr](mailto:g.cambon@avh.asso.fr)